

Le Courriel d'information

n°183 – Mardi 07 novembre 2000.

EURO-MEDITERRANEE

Dans ce numéro

En bref...

1- Alerte rouge sur le « 133 ». Les suites du premier article ne se sont pas faites attendre. Après l'alerte les personnes, les groupes, les organisations passent à l'état de mobilisation générale. Une date pour des mobilisations nationales commence à voir le jour : le 02 décembre, date qui précéderait les mobilisations internationales du 06 et 07 décembre à Nice. Nous avons besoin de vous.

2- Une étude démontre que beaucoup de grandes sociétés ne payent pas d'impôts. Enfant, je me souviens, je trouvais imbécile un système qui avait exempté les aristocrates pour faire payer les paysans pauvres. Aujourd'hui je me demande simplement si je ne vis pas toujours dans un système imbécile. C'était notre contribution aux élections outre-Atlantique.

3- L'Autre Sommet. Voici le programme définitif du sommet alternatif, des manifestations et des parties festives des événements qui vont débuter à Marseille dans deux jours. Nous espérons vous y voir nombreux.

4- Tunisie. Saviez vous que la Tunisie de Ben Ali, le pays des arrestations arbitraires, des censures, est candidate pour accueillir un Sommet mondial de la société de l'Information ? D'autres, comme vous, ont été choqués de l'apprendre. Ils ont tout de suite réagi.

5- Brèves d'OMC. Rangez votre chameau, vous n'irez pas au Qatar manifester. C'est certain. Modification du fonctionnement de l'Organe de Règlement des Différends, entourloupe sur le commerce contre les Africains... bien d'autres sujets dans cette nouvelle livraison.

6- Brèves de Russie. Le Messager 4 vient d'être publié. Nous en publions une brève sur le symbole de l'uniformisation néo-libérale, MacDonald's. Mais un article sur les femmes en Russie a particulièrement retenu notre attention.

Alerte rouge sur le « 133 »

Depuis la parution de l'alerte rouge dans le dernier numéro du Courriel, on peut dire que nous assistons à une mobilisation générale. Il faut l'amplifier.

Nous en saurons plus dans le courant de cette semaine, mais le samedi 2 décembre pourrait très bien devenir le jour de mobilisations nationales en France. Certains groupes locaux y pensent déjà et préparent celle qui se déroulera dans leur région ou leur département ; des réunions sont prévues durant toute la semaine afin de pouvoir animer et coordonner un mouvement de grande ampleur qui samedi 2 décembre anticipera, contre la révision de l'article 133, les mobilisations internationales de Nice les 06 et 07 décembre.

Mobilisation générale qu'est-ce qui a été fait ?



- l article de Susan George paru vendredi dernier est déjà disponible et diffusé en 6 langues grâce à la mobilisation des traducteurs bénévoles.
http://attac.org/fra/list/doc/george.htm
http://attac.org/fra/list/doc/georgept.htm
http://attac.org/fra/list/doc/georgeit.htm
http://attac.org/fra/list/doc/georgeen.htm
http://attac.org/fra/list/doc/georgede.htm
- des militants ont déjà commencé à envoyer des lettres à leurs représentants nationaux ou européens (voir modèle en fin d article).
- L un de nos lecteurs nous a envoyé une petite biographie de Pascal Lamy (voir fin de l article)... intéressante.

Mobilisation générale que pouvez-vous faire ?

Avec une heure de temps de disponible, beaucoup de choses... Quelques exemples :
- Repérer les adresses et diffuser la lettre exemple auprès de vos représentants locaux, nationaux et européens.
- Diffuser l article paru vendredi dernier et présent sur le site auprès des organisations et/ou des personnes que vous connaissez et ce en France mais aussi partout dans le monde en appelant à agir en solidarité s il ne s agit pas d organisations ou de personnes dans l Union européenne.
- Nous envoyer de l information. Obtenir des déclarations et des documents officiels sur la révision de l article 133.
- Prendre votre billet pour venir le 06 décembre à Nice si vous n êtes pas disponible le 02.
- en une heure vous pouvez distribuer mille ou deux mille tracts (tout dépend si vous êtes bavard en même temps ou non...), coller des affiches, faire des photocopies, donner une idée et mettre au point un tract etc... N hésitez surtout pas à contacter un groupe local près de chez vous ou un ATTAC dans votre pays afin de savoir ce qui est prévu et/ou d aider à le prévoir pour que le samedi 02 décembre soit à la mesure du danger : la fin de la démocratie ici d abord... ailleurs ensuite.

Pour contacter un ATTAC ou un groupe local, il suffit de consulter l annuaire et de cliquer sur le pays : http://attac.org/fra/annu/

Les exemples ci-dessous nous ont été envoyés par JF. D.-C., l un de nos lecteurs. Nous les avons trouvés excellents aussi nous vous en faisons profiter afin que vous puissiez les adapter.

Représentation nationale

Monsieur/Madame le/la Député

Le Commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy et les lobbies des firmes transnationales qui lui sont proches comme le Cerce des Industriels européens (CIE), la Confédération des Employeurs européens (UNICE) et le Comité européen AmCham, ont aujourd'hui bon espoir d'obtenir que la Conférence inter-gouvernementale qui se réunit à Nice les 7 et 8 décembre modifie l'article 133 du Traité d'Amsterdam.

Le gouvernement français jusqu'ici hostile à cette modification propose aujourd'hui des changements à l'article 133 qui régit les relations entre les pays membres de l'Union et la Commission en matière de commerce extérieur. Ce domaine, selon les termes du Traité, relève de la "responsabilité partagée" entre la Commission et les 15 pays membres, du moins en ce qui concerne les trois domaines cruciaux des services, de l'investissement et de la propriété intellectuelle.

Depuis le mois de juillet, le commissaire Pascal Lamy a entrepris une campagne pour obtenir que le régime de la "majorité qualifiée" s'applique aussi aux services (dont la santé, l'éducation, l'audiovisuel, les transports, l'environnement et tous les services publics), à la propriété intellectuelle ' dont les OGM, et aux investissements ; le commissaire Pascal Lamy a affirmé en septembre devant une commission parlementaire française "qu'il ne lui restait plus qu'à convaincre la France et l'Espagne pour obtenir la révision de l'article 133". Dans la vision de Pascal Lamy, les procédures démocratiques de décision sur les politiques commerciales internationales apparaissent comme des obstacles à "l'efficacité".

Les textes que propose le gouvernement français à la conférence intergouvernementale de Nice ne suggèrent même plus qu'on puisse garder l'article 133 en l'état et conserver le pouvoir de veto et d'examen des accords commerciaux futur par les parlements nationaux ; ils n'offrent en effet que 3 options qui toutes étendraient les pouvoirs de la commission et réduiraient gravement l'espace démocratique et citoyen.

Si nous, tous les citoyens attachés à la démocratie, laissons faire, la porte sera ouverte à une commission totalement acquise au dogme ultra-libéral, dont Adam Smith, s'il était encore vivant, ne pourrait jamais reconnaître la paternité, et aux exigences des grandes entreprises industrielles, commerciales et



financières ; ce sera le règne de l'opacité, de la centralisation et de la défaite de la démocratie, puisque les Etats membres et les Parlements nationaux seront une fois pour toute dépouillés de leur pouvoir de veto et de leur capacité à orienter l'action de la Commission ; sans parler du Parlement européen dont on sera vraiment et définitivement en droit de se demander à quoi il sert.

Monsieur/Madame le/la Député : il n'est pas possible que vous et votre formation puissiez accepter sans combattre ce hold-up sur la démocratie qui se prépare. Je refuse que mes enfants soient dépossédés de leur droit de décider du monde dans lequel ils veulent vivre au profit d'une poignée d'hommes qu'ils n'auront même pas choisis, que vous, nos parlementaires, n'auront pas choisis, et qui décideront dans l'ombre de leurs cabinets et sous l'influence des lobbies. A quoi servira alors la représentation nationale dont vous faites partie ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

PARLEMENT EUROPEEN
adresse : civis@europarl.eu.int
Correspondance adressée à Madame FONTAINE, Présidente du Parlement européen.

Madame la Présidente

Le Commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy et les lobbies des firmes transnationales qui lui sont proches comme le Cerce des Industriels européens (CIE), la Confédération des Employeurs européens (UNICE) et le Comité européen AmCham, ont aujourd'hui bon espoir d'obtenir que la Conférence inter-gouvernementale qui se réunit à Nice les 7 et 8 décembre modifie l'article 133 du Traité d'Amsterdam.

(... identique à la lettre précédente ...)

Si nous, tous les citoyens attachés à la démocratie, laissons faire, la porte sera ouverte à une commission totalement acquise au dogme ultra-libéral, dont Adam Smith, s'il était encore vivant, ne pourrait jamais reconnaître la paternité, et aux exigences des grandes entreprises industrielles, commerciales et financières ; ce sera le règne de l'opacité, de la centralisation et de la défaite de la démocratie, puisque les Etats membres, les Parlements nationaux et le Parlement européen seront une fois pour toute dépouillés de leur pouvoir de veto et de leur capacité à orienter l'action de la Commission.

Madame la Présidente, je vous ai entendu hier soir parler de la réglementation maritime, alors que vous étiez interviewée sur le dernier naufrage au large de la Hague : si le projet de Pascal Lamy passe, le transport maritime continuera à "jouer le moins disant" ; il n'est pas possible que vous puissiez accepter sans combattre ce hold-up sur la démocratie qui se prépare : à quoi servirait alors la représentation européenne que vous avez l'honneur de présider?

Je refuse que mes enfants soient dépossédés de leur droit à décider du monde dans lequel ils veulent vivre au profit d'une poignée d'hommes qu'ils n'auront même pas choisis, que nos parlementaires n'auront pas choisis, et qui décideront dans l'ombre de leurs cabinets et sous l'influence des lobbies

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Biographie de Pascal Lamy. Fonctions dans des fondations ou des organismes depuis10 ans: (information réunie de source non certifiée d après notre correspondant)

· Membre du Comité Directeur du Parti socialiste (jusqu'en 1994) ;
· Membre du Board de l'Institute for East West Studies (jusqu'en 1995) ;
· Membre du Conseil d'administration de ODC (Overseas Development Council - Washington) ;
· Membre du Bureau du Mouvement européen - France ;
· Président du Conseil d'administration de l'IRIS (Institut des relations internationales et stratégiques) ;
· Membre du Bureau et trésorier de l'association "Transparency International - France" ;
· Président de la Commission Prospective du MEDEF ;
· Membre de l'Advisory Board de Rand Corporation Europe ;
· Membre du Bureau et trésorier de l'association "le Siècle" ;
· Membre du conseil d'administration de l'association "Notre Europe".

INTÉRÊTS FINANCIERS
Actions. (Firme Nombre d'actions Valeur totale actuelle)
Crédit Lyonnais 1122 (*) 29.700 (Euro).



(*) : acquises dans le cadre de l'offre aux salariés lors de la privatisation, ces actions sont incessibles durant deux ans.

Une étude démontre que beaucoup de grandes sociétés ne payent pas d'impôts.

D'après une étude rendue publique hier, Goodyear, Texaco, Colgate-Palmolive, MCI WorldCom et huit autres grandes sociétés ont engrangé des bénéfices de plus de 12,2 milliards de dollars entre 1996 et 1998, mais durant la même période, aucune d'entre-elles n'a dû payer des impôts sur le revenu de sociétés Bien au contraire, le total des sommes reçues par ces sociétés en crédits ou en remboursements s'élève à 535 millions de dollars.

L'étude, qui porte sur 250 grandes sociétés cotées en bourse démontre qu'en 1998, 24 d'entre-elles n'ont payé aucun impôt ou ont reçu des crédits pour des dettes fiscales passées ou futures. Ce fut le cas pour 13 d'entre-elles en 1997 et 16 en 1996. L'étude constate également que pendant cette période de 3 ans, 71 des 250 sociétés ont payé des impôts à un taux inférieur aux 35 % appliqués officiellement aux sociétés.

L'étude a été menée par l' Institute on Taxation and Economic Policy (L'institut sur l'imposition et la politique économique), basé à Washington, qui s'est associé avec Citizens for Tax Justice, une association sans but lucratif financée en partie par les syndicats. Le groupe conteste le fait que le système fiscal favorise les riches et ceux qui sont politiquement initiés.

Les profits globaux des sociétés durant cette période de 3 années se sont élevés à 23,5 % alors que pour la même période, les impôts sur les sociétés augmentaient seulement de 7,7 %. Cette disparité a attiré fortement l'attention du Ministère des Finances et de certains membres du Congrès qui sont préoccupés de l'augmentation croissante des refuges fiscaux et de leur emploi abusif.

Ces dernières années, le Congrès a diminué l'impact de la révision de 1986 portant sur les lois fiscales, qui avait diminué les taux et éliminé la plupart des refuges fiscaux et qui était supposée simplifier les enregistrements. L'étude montre que les récents changements ont ouvert de nouvelles portes aux sociétés pour diminuer leurs impôts.

"Les impôts sur les sociétés n'augmentent pas avec les bénéfices parce que les sociétés ont trouvé toutes sortes de moyens pour contourner les réformes de la loi de 1986 sur les impôts [1986 Tax Act]" dit Robert S. McIntyre, directeur de Citizens for Tax Justice. "Les sociétés ont également reçu beaucoup d'aide de la part du Congrès, qui a largement contribué à vider de leur substance les lois fiscales minimales".

M. McIntyre et T. D. Coo Nguyen, le co-auteur de l'étude, ont passé plus de deux ans à examiner les relevés des comptes financiers envoyés par les sociétés à leurs actionnaires.

Mis à part 18 d'entre-elles, toutes les compagnies étudiées se trouvent sur la liste établie par la revue Fortune des 500 plus grandes fortunes, les autres se trouvant dans la liste reprenant 1000 noms. M. McIntyre ajoute que les sociétés qui perdaient de l'argent ou qui présentaient leurs relevés financiers de façon opaque ont été écartées.

Deux sociétés au moins ont contesté la méthodologie de l'étude.

M. Keith Price, porte-parole de Goodyear, a indiqué que l'étude semble ne pas prendre en considération un règlement comptable affectant la vente d'une filiale en 1998. Il n'a fait aucune objection aux chiffres de 1996 et 1997.

M. Michel N. Ambler, avocat-conseil fiscal en chef chez Texaco, indiqua que sa société a connu des conflits fiscaux avec le service des recettes (Internal Revenue Service), non encore résolus après plus d'une décennie. S'ils se soldent par un remboursement, cela pourrait affecter fortement les chiffres pour l'une des années étudiées. Il ajouta qu'une période de trois ans d'étude était trop courte pour dresser un tableau pertinent de la situation.

M. Timothy McCormally, du Tax Executives Institute (Institut des cadres fiscaux), qui représente les fonctionnaires dans les grandes sociétés, a indiqué à Bloomberg News que les sociétés citées dans le rapport n'avaient rien fait de répréhensible "Rien dans le rapport ne suggère que ces résultats proviennent d'une quelconque activité illégale ou incorrecte".

L'étude menée par l'institut de Washington a montré que la pression fiscale sur les sociétés disparaissait dans de nombreux cas en raison de l'utilisation croissante des options de souscription d'actions, qui constituent des dépenses aux yeux de l'administration fiscale mais n'entrent pas en compte comme



bénéfices dans les rapports remis aux actionnaires.

Les rapports annuels récents fournis par Microsoft et Cisco Systems indiquent que ces sociétés n'ont payé aucun impôt en 1999 parce que les options de souscription d'actions levées par les employés ont fait disparaître les bénéfices qui auraient dû être déclarés aux impôts.

L'étude a constaté que General Electric, I.B.M., Pfizer, Intel et Bristol-Myers Squibb ont également sensiblement réduit leur taux d'imposition fiscale au moyen des options de souscription d'actions sans devoir présenter des revenus réduits à leurs actionnaires.

D'après M. McIntyre, le facteur le plus significatif dans l'allègement de la pression fiscale sur les sociétés peut être trouvé dans les actions effectuées au Congrès : diminution de l'impôt minimum sur les sociétés en 1993, alors que les démocrates étaient aux commandes à la fois à la Chambre et au Sénat, et encore en 1997, après que les républicains aient pris le pouvoir. Le Congrès a facilité au cours du temps la propagation des réductions d'impôts pour les sociétés et l'augmentation de leurs profits, en y incluant la rétroactivité de certaines réductions d'impôts qui ne pouvaient pas être invoquées quelques années auparavant.

Dans au moins une des trois années étudiées, 41 des 250 grandes sociétés n'ont payé aucun impôt. Ces 41 sociétés ont déclaré 25,8 milliards de dollars de bénéfices à leurs actionnaires les années où elles n'ont pas payé d'impôts. Si elles avaient été obligées de payer le taux plein de 35 % pour les sociétés, la facture totale versée aux impôts aurait été de 9 milliards de dollars, mais en fait, les sociétés ont reçu 3,2 milliards de dollars de remboursement.

En nombre total de dollars, c'est la General Electric qui a été le plus grand bénéficiaire des allègements fiscaux, sauvegardant 6,9 milliards de dollars en 3 ans. La société a payé 2,1 milliards de dollars en impôts sur le revenu pour un total de 25,8 milliards de dollars de bénéfices, soit un taux d'imposition fiscal de 8,1 %.

Le taux d'imposition fiscal le plus élevé pendant les trois années a été payé par Winn-Dixie Stores, qui, entre 1996 et 1998, a payé une moyenne de 35,7 % de ses bénéfices en impôts. C'est l'une des deux compagnies qui ont payé plus que les 35 % de taux légal en raison des lois fiscales pluriannuelles. L'autre était Paccar.

David Cay Johnston. New York Times. 20 oct.
http://www.nytimes.com/2000/10/20/business/20TAX.html
Traduction : Tony de Vuist, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

L'Autre Sommet

La Méditerranée mérite un autre partenariat !

A Seattle la société civile s'est mobilisée contre la mondialisation libérale en faisant obstacle à l'impulsion déterminante que l'OMC entendait donner à la libéralisation du commerce international. Pendant ce temps, dans un silence assourdissant l'Union européenne travaille à soumettre un peu plus les peuples méditerranéens à la logique libérale.

En 1995 la déclaration de Barcelone lançait le partenariat euro-méditerranéen qui prétend instituer une zone de « prospérité partagée » dans la région. Au prétexte d'assurer « la paix et la stabilité » il vise à intégrer les économies de la rive sud à celle de l'Union européenne avant 2010, quel qu'en soit le prix pour les populations concernées.

Les experts européens savent pertinemment que les inégalités de développement sont telles entre les deux rives, que le libre-échange aggravera la misère des peuples de la rive sud et achèvera la ruine des économies de leurs pays. Dans leurs études ils parlent d'un « pari » dont les citoyens du sud pourraient un jour tirer bénéfice : c'est de la poudre aux yeux, alors que nous savons déjà que libre-échange qu'ils proposent concerne les capitaux, les marchandises, les services et exclue les personnes...

Voilà pourquoi nous combattons la politique menée au nom du partenariat euro-méditerranéen ; pour en défendre une autre, de réelle coopération, favorable au développement, au progrès social et à l'émancipation, et seule à même de garantir sérieusement la paix et la sécurité dans la région.

Avec des différences d'intensité dans ses conséquences, la logique libérale s'applique au Nord comme au Sud : dégradation des services publics, privatisation, déréglementation du travail, atteintes à l'environnement, etc... C'est pourquoi en novembre 2000, à Marseille, quelques jours avant le sommet euro-



méditerranéen officiel, les signataires de cet appel réunissent des représentants des deux rives pour des Rencontres et une manifestation. Elles fourniront une tribune à ceux du Sud, qui y exprimeront les exigences de leurs peuples. Elles permettront à ceux du Nord d'interpeller leurs gouvernements qui portent une responsabilité historique dans la situation actuelle. Ils doivent agir :

- Annuler la dette - Appliquer une taxe Tobin - Imposer le respect des engagements pris en matière d'aide au développement (y consacrer 0,7 % du P.I.B). - Garantir la libre circulation des personnes.

Après Seattle et Millau, Marseille trait d'union entre les peuples des deux rives, pour une alternative à la mondialisation libérale.

Rencontres euro-méditerranéennes contre la mondialisation libérale Jeudi 9/11 de 8 h à 18 h : ateliers et plénière PAF : 250 F par personne (incluant deux repas et la soirée-concert)
sur inscription
http://www.attac.org/euromed/documents/inscripts.rtf

Soirée de L'autre sommet

Informations : Fathi CHAMKHI (Président du RAID - Attac Tunisie) Hourya MEKRELOUF (Collectif "Le monde n'est pas une marchandise") Pierre TARTAKOWSKY (Secrétaire-général d'Attac France) Samir AMIN (Méditerranée solidaire(s))
Concert : Choeur de Malmousque MBS (l'étoile montante du hip-hop algérois) Cheb Sarahoui
P.A.F. : 50 F. Jeudi 9 novembre à 20 h 30 au Dock des Suds, Marseille

Manifestation

"Démocratiques, économiques, sociaux, imposons de nouveaux droits pour la Méditerranée !"

11 novembre à 15 h 30 (Porte d'Aix, Marseille)
Accueil sur place dès 11 h : stands, information

A l'appel de : Center for trade union worker's service (Egypte), Attac (Espagne), Paz y solidaridad (Espagne), Red Ciudadana por la abolicion de la deuda externa (Espagne), Attac (France), Confédération paysanne (France), Coordination nationale des collectifs des sans-papiers (France), Fédération nationale des mines et de l'énergie CGT (France), Festival Transméditerranée (France) Méditerranée solidaire(s) (France), Survie (France), Syndicat national de l'enseignement supérieur (France), Associazione Mediterranea (Italie), Sindacato intercategoriale dei Comitati di base, Sin.COBAS (Italie), Institut Nord-Sud (Liban), Attac (Maroc), Association Nationale des Diplômés Chômeurs (Maroc), Democracy and worker's rights center (Palestine), Rassemblement pour une alternative internationale de développement (RAID-Attac Tunisie), Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique - Codestria (Afrique) Et à Marseille : Collectif « Le monde n'est pas une marchandise », composé de : AFASPA, Agir contre le chômage, Aix Solidarité, Association des travailleurs maghrébins en France, Attac, Ballon rouge, Centre de documentation et d'animation Tiers-monde, Centre Evolutif Lilith (Lesbiennes en marche), CFDT 13, CGT 13, Collectif 13 de la Marche mondiale des femmes, Collectif des sans-papiers, Collectif femmes du PCF, Communauté Emmaüs, Ensemble citoyens, France Amérique latine, FSU, JCR, La Marseillaise, LCR, Les Alternatifs, Les Verts 13, Librairie Païdos, Maison du citoyen, Méditerranée solidaire(s), MJCF, MJS, Mouvement de la Paix, MRAP, PCF, RAFD-Marseille, Ras l'Front, République Sociale, Rassemblement pour une Algérie progressiste, Résister !, SNES, SUD-Ptt, Syndicat de l'Education Populaire (SEP-FEN- UNSA), Taktik, Témoignage chrétien, UGICT-CGT, Union syndicale G10 Solidaires Avec le soutien du Collectif développement et solidarités qui regroupe Agir ici pour un monde solidaire, Artisans du monde, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), CDATM-RITIMO (Centre de documentation de d'animation tiers-monde), CIMADE (Centre œcuménique d'entraide), CSF (Confédération syndicale des familles), GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ingénieurs sans frontières, Peuples solidaires, Photographes sans frontières, Secours catholique, Solidarité Provence Amérique du sud, Terre des hommes.

autresommet@club-internet.fr
Tél. 06 08 67 08 82
www.attac.org/euromed

Vous pouvez retrouver sur le site de l'AMIC (Agence multimédia d'information citoyenne), toute la couverture des premières réunions tenues à Marseille dans le cadre d'Euromed
www.informationcitoyenne.org
Vous y retrouverez notamment les chroniques radiophoniques enregistrées par Jean-Paul Garagnon, président d'attac Marseille et co-



organisateur des rencontres, dans les formats Real Audio et MP3, ainsi qu'une interview vidéo de Fathi Chamki, président du RAID (attac Tunisie).

Tunisie

Lors du premier Congrès mondial des réseaux citoyens (Global CN 2000) à Barcelone la semaine dernière, des participants ont réagi à l annonce faite à propos de la candidature de la Tunisie pour accueillir le prochain Sommet mondial de la société de l Information organisé par une agence de l ONU, l UIT. Vous pouvez montrer votre soutien et votre solidarité en envoyant copie du message ci dessous à M Harbi, conseiller du Secrétaire général, en stipulant que vous souteniez cette initiative comme organisation ou comme personne.

Mr. M. Harbi
Special Advisor to the Secretary-General
International Telecommunication Union
Tel: +41 22 730 5571
Fax: +41 22 730 5137
E-mail: harbi@itu.int

Message :

Nous venons d être informés lors du 1er Congrès mondial des réseaux citoyens (Barcelone 2-4 novembre 2000), du lancement du Sommet mondial sur la société de l Information prévu en 2003, à l Initiative de l UIT (Union Internationale des Télécommunications). Ce projet est extrêmement intéressant car il associe dès l origine tous les intervenants institutionnels avec la société civile.

Vu l Importance de ce sommet, le pays où il se tiendra doit être choisi avec discernement de manière à lui donner toute sa valeur. Or parmi les deux pays dont la candidature a été rendue publique officiellement, nous avons constaté avec étonnement celle de la Tunisie.

La vision que nous avons de la société de l Information est celle du développement des libertés d expression et de la libre circulation de l Information. Notre expérience des réseaux citoyens nous a prouvé que ces libertés sont fondamentales.

Le lieu où se tiendra le sommet est symbolique. En l occurrence pour les signataires de ce texte il ne peut être question qu il se tienne en Tunisie. En effet il est de notoriété publique que le gouvernement tunisien a des pratiques en complète contradiction avec les droits de la personne humaine : entraves à la liberté d association, arrestations de militants, tortures, censure des journaux et des autres moyens d expression, l Internet en particulier, manipulation de l information en générale.

Cette initiative a pour objet d aboutir au refus officiel par l UIT de la candidature de la Tunisie de Ben Ali afin que le Sommet mondial sur la société de l Information puisse se préparer et avoir lieu en plein respect des valeurs qui sont les nôtres.

Brèves d OMC

1/Proposition japonaise de réforme de l ORD

L ORD ainsi modifié exigerait un panel d application pour décider des désaccords entre les membres sur les mesures prises pour l établissement d un panel ou une décision de la Chambre d Appel avant qu un pays puisse demander l autorisation de l OMC pour l imposition de sanctions compensatoires.. Ni les USA, ni l UE n ont été d accord avec cette proposition. On pense que l UE veut résoudre le cas des sanctions compensatoires dites de "carrousel" avant toute discussion sur une modification des règles de l ORD. De leur coté, les USA proposent d accroître la transparence externe entre l OMC et le public, notamment par le biais de mécanismes destinés à assurer une plus grande crédibilité aux décisions de l ORD. On sait que les PVD en général ne sont pas favorables à cette transparence externe. Néanmoins, dans sa contribution, la Colombie proposait qu en cas d Indications claires de la part de pays membres, cette possibilité devrait être accordé par chaque pays au niveau national.

2/Appel canadien au sujet de l Interdiction française d importation d amiante

L ORD a approuvé dans sa réunion du 23/10 la demande du Canada de faire appel à un règlement antérieur de l OMC donnant raison à la France qui interdit l importation de produits à base d amiante.

3/Demande d extension par les PVD pour l application des mesures sur les investissements (TRIMs)

L Art 5 des TRIMs (permettant aux PVD de différer leur application pour des raisons financières ou de développement) prévoyait la mise en conformité par les PVD à compter de cette année. Un certain nombre de ces pays



veulent néanmoins en retarder l'échéance Ils s'appuient en particulier sur l'Art.4 de l'accord qui leur permet de retarder temporairement l'obligation d'accorder le traitement national de leur législation sur l'Investissement. Un des pays demandeurs est le Mexique, qui soutient la position des Philippines en litige avec les USA, considérant que ce pays ne peut être poursuivi tant que les Philippines restent en attente d'une décision sur la demande d'extension basée sur l'Art.4, alors que les USA estiment que l'échéance étant dépassée, ils sont dans leur droit pour les actionner.

4/Quand "flexibilité" peut avoir un sens différent au Nord et au Sud

L'UE, dans sa contribution écrite au Groupe de travail sur les relations entre Commerce et Investissement, s'est faite le champion de l'Introduction de règles multilatérales sur l'Investissement. En réponse, certains PVD se sont interrogés sur l'utilité d'un tel accord, soulignant l'Importance de la flexibilité pour leurs gouvernements dans la poursuite des politiques dans ce domaine. L'UE s'est récriée que "flexibilité" ne devrait pas simplement signifier absence de règles et qu'un tel accord fournirait de façon claire aux investisseurs les conditions légales suffisamment prévisibles pour les encourager à investir de plus en plus à l'étranger. Pour elle, il est indéniable que si les IDE ont des effets négatifs, cela ne peut du qu'aux problèmes structurels des pays récipiendaires. Il n'y a donc pas à se poser la question des effets intrinsèquement positifs des IDE. Il faut plutôt s'assurer que lorsqu'un pays décide de s'ouvrir aux IDE, il doit le faire sous certaines conditions de loyauté et de non-discrimination.

La Corée a tenté de se pencher plus longuement sur le cas des expropriations et des compensations à leur accorder, qui avait été un des points chauds de l'AMI. Elle s'est plainte de l'absence de définition largement acceptée sur "l'expropriation indirecte" ou "l'expropriation rampante" et à demander qu'on intègre la société civile et les ONG au cours des discussions.

5/Les USA ont indiqué qu'Ils ne soutiendraient pas le régime de traitement préférentiel de l'UE en faveur des pays de l'Ouest des Balkans.

6/Le Groupe de Cairns veut éduquer le public aux avantages d'un régime de libéralisation des produits alimentaires.

Ce programme d'éducation va rechercher l'appui des mouvements de consommateurs et des contribuables notamment dans l'Union européenne en faisant connaître les effets financiers et environnementaux désastreux de leur politique de subventions à l'export, qui entraînent la chute des cours mondiaux et la surproduction, ces subventions, selon le groupe, pouvant servir à la diminution des taxes, alors que pour l'UE elles aident à la mise en place de la multi-fonctionnalité de l'agriculture.

Le bénéfice de la libéralisation totale des produits alimentaires est en effet loin d'être certain. Selon la FAO, le Mozambique ne suivra pas l'avis du FMI de libéraliser son industrie sucrière, trop faible pour absorber les coûts d'ajustements énormes que cela entraînerait.

7/ Le Rapport 2000 de la CNUCED sur les PMA

22 pays parmi les 48 Pays les Moins Avancés ont vu leurs revenus par tête stagner ou décliner. Seuls 15 (dont 7 en Asie) ont connu une croissance de leur PNB par tête de plus de 2 % par an pendant a période 90-98. Les récentes augmentations du cours du pétrole risquent d'avoir des effets désastreux dans la plupart d'entre eux.

8/Campagne d'ONG africaines contre la loi "Croissance & Opportunité en Afrique" (AGOA) des USA

Cette campagne vise à alerter les gouvernements et le public africains des dangers de cette loi qui a pris effet au 1er octobre. Elle promet un accès sans droits de douanes ni quotas au marché US pour une sélection de produits africains. Cette promesse parait aléatoire dans la mesure où les produits éligibles sont réputés "importations non sensibles", c'est à dire ceux qui ne présentent pas d'effets négatifs pour les producteurs US, déterminations relevant de la Représentante US au Commerce et de la Commission US du Commerce International. Il en est de même pour le libre accès aux textiles et vêtements d'origine africaine, puisque seuls les produits utilisant des tissus et des fils produits aux USA en bénéficieront. Sont également imposés un certain nombre d'autres conditionnalités incluant des politiques économiques ayant pour fondement le marché, l'élimination d'obstacles au commerce et à l'Investissement US, protection de la propriété intellectuelle. Ces pays doivent également s'engager à ne pas porter atteinte à la sécurité nationale US. Le site officiel conclue à ce sujet que "ces critères ont été



chaleureusement accueillis par la très grande majorité des nations africaines, qui s'efforcent de parvenir à ces objectifs ".

9/ Synergies entre Commerce et Environnement ?

L'OMC et le PNUE (Programme des Nations-Unies sur l'Environnement) veulent développer la coopération entre l'OMC et les accords multilatéraux sur l'environnement (MEAs). L'UE et la Suisse ont rappelé leur position consistant à favoriser une plus grande clarté dans la relation entre MEAs et OMC. Un grand nombre de PVD ainsi que les USA demeurent cependant opposés à ce concept.

Les progrès de mise en pratique demeurent lents

Un certain nombre de PVD ne sont pas satisfait des progrès qui auraient du être réalisés dans ce domaine et désirent que leurs desiderata soient pris en compte avant toute nouvelle avancée dans cette voie. C'est notamment le cas de l'Inde, du Pakistan et du groupe des pays africains. L'Inde a fait notamment remarquer que le rapport, que l'UE, le Japon, la Corée et les USA ont qualifié d'"encourageant", ne dit rien des difficultés engendrées par les arrangements antidumping et anti-subventions dans les pays industriels.

10/ Rencontre de l'ASEM

Les dirigeants de 25 pays d'Europe et d'Asie se sont rencontrés pour la 3° Assemblée de l'ASEM. En l'absence de consensus formel, il a été toutefois admis que le lancement d'un nouveau round serait difficile. Actuellement un tiers des imports de l'UE sont d'origine asiatique et 25 % de ses exports sont destinées à cette zone.

11/ Menaces brésiliennes avant un nouveau round

Le Brésil a menacé de s'opposer à un nouveau round à l'OMC si un pacte agricole n'était pas conclu auparavant. Pendant ce temps le Sénat US a approuvé une loi budgétaire agricole incluant l'amendement Byrd. Celui-ci alloue les revenus générés par les droits anti-dumping et de contre-mesures aux Sociétés US. Le Japon et l'UE ont regretté ce passage, considéré comme protectionniste. L'UE a averti qu'elle pourrait donner lieu à des litiges à l'OMC.

12/ Résolution du Congrès US contre le régime militaire birman

La chambre des Représentants US a confirmé les sanctions prises contre le régime birman.

13/ Le Qatar jette l'éponge.

Le Qatar, qui jusqu'à maintenant était seul pays à s'être porté volontaire pour accueillir la Conférence des Ministres du Commerce de l'OMC, a retiré son offre. Les raisons invoquées sont le manque de chambres d'hôtel et la tenue de la Conférence à une époque qui pourrait coïncider avec le Ramadan.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

Brèves de Russie

MacDonald, transnationale de la " mal bouffe " est aussi une entreprise de choc pour ce qui est du non respect des droits des employés, la direction manifestant une véritable phobie face à toute tentative de constitution d'une organisation syndicale. Les employés du Mac Do de Moscou en ont fait récemment l'expérience.

En 10 ans, MacDonald a ouvert 50 restaurants dans la Fédération de Russie, pratiquant une politique de salaires nettement supérieurs à la moyenne, la contre partie étant que les employés soient dociles et corvéables à merci. Mais après le krach d'août 1998 (où le rouble s'effondre littéralement face au dollar), la direction ramène unilatéralement les salaires (à l'époque de 200 à 300 $ US) à 100 $ US, ce qui fait un salaire horaire de 0,57 $ (autour de 6 FF). Un petit nombre d'employés du MacDo de Moscou décident alors de constituer un syndicat et revendiquent non seulement une augmentation du salaire horaire, mais aussi la signature d'une convention collective, la semaine de 40 heures, le versement d'indemnités en cas de maladie, en un mot, le respect de leurs droits élémentaires. Du jour au lendemain, les employés syndiqués se retrouvent en butte à mille vexations et réprimandes, l'objectif de la direction étant de rendre la vie impossible à ces "gêneurs". Mais les employés ont décidé de ne pas céder. Une plainte devant les tribunaux a été déposée par un des membres du syndicat. Et cette année, le 9 octobre, ils se sont associés à la journée internationale de lutte contre la transnationale. Dans leur action, ils sont soutenus par la Fédération internationale des travailleurs de l'alimentation. A la Douma, à l'initiative de



A.Isaev, responsable de la FNPR élu député, une commission d'enquête a été formée pour déterminer dans quelle mesure la transnationale viole la législation du travail en Russie.

Vous trouverez en plus dans le n°4
- Mobilisation et grève d'avertissement à l'usine Avtovaz (Togliatti)
- Congrès de la fédération syndicale Zachtchita Tchoubaïs prend la population en otage
- Renforcement de l'Etat policier
- Femmes en Russie. Inégalité, chômage, violences

Lire le numéro 4 dans son intégralité : http://attac.org/fra/inte/doc/russie4.htm
Ce périodique (mensuel) a été réalisé par des membres du groupe international d'ATTAC qui s'occupent plus particulièrement de l'Europe de l'Est et Centrale. Vous pouvez les contacter directement si vous le souhaitez : groupe-est@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Mardi : DOUAI – PARIS 14 – NANTES – AVIGNON – CLERMONT FERRAND – PARIS 11
- Mercredi : PERNES LES FONTAINES – BELFORT – PARIS 11
- Jeudi : ST PIERRE D'OLORON – MARSEILLE – L'AUTRE SOMMET – MARMANDE – RENNES – DIJON – CHATELLERAULT - LAVAL
- Vendredi : CH : ZURICH – FR : MARSEILLE – L'AUTRE SOMMET – PARIS 11 - MAYENNE

Calendrier international.

D'ici à la semaine prochaine voici quelques rendez-vous internationaux. Si vous souhaitez en savoir plus merci de consulter <http://www.globenet.org/aitec/calendrier/calendrier.htm>. Pour compléter ce calendrier, merci d'envoyer toute information à : aitec@globenet.org

- 09/10: Sommet alternatif aux Rencontres euro-méditerranéennes "Barcelone IV"
- 12/10: Forum civique dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen (Barcelone)
- 13/10: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d'Etats et de gouvernements (il y sera question entre autres de la libre circulation, du respect des Droits del Homme, des modèles de développement pour les pays du Sud...)
- 14/10: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d'Etats et de gouvernements (il y sera question entre autres de la libre circulation, du respect des Droits del Homme, des modèles de développement pour les pays du Sud...)